



**Moury Construct SA : Rachat d'actions propres**

Ans, le 6 octobre 2025.

Conformément à l'article 8:4 de l'Arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations, Moury Construct annonce avoir acquis le 30 septembre et 1<sup>e</sup> octobre 2025, sur Euronext Brussels, 300 actions propres aux prix de respectivement 632,00 € et 620,00 € par action.

Ces opérations de rachat ont été effectuées en vertu du pouvoir conféré au conseil d'administration par l'assemblée générale des actionnaires du 30 mai 2023.

**Détail de l'opération :**

| Date                        | Nombre d'actions | Cours d'acquisition moyen (€/action) | Prix total (€) |
|-----------------------------|------------------|--------------------------------------|----------------|
| 30 septembre 2025           | 200              | 632,00                               | 126.400        |
| 1 <sup>e</sup> octobre 2025 | 100              | 620,00                               | 62.000         |

Suite à ces opérations, Moury Construct détient 5.555 actions propres sur un total de 400.585 actions, ce qui représente 1,39% du total des actions émises.

Pour toute information complémentaire :

Madame Sonia Laschet

Directrice Financière

Rue des Anglais 6A

B-4430 Ans

Tél : 04/344 .72.11

E mail : [investisseurs@moury-construct.be](mailto:investisseurs@moury-construct.be) Site : [www.moury-construct.be](http://www.moury-construct.be)